



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



Document rédigé par France Nature Environnement Centre-Val de Loire, 3 rue de la Lionne 45 000 Orléans. Directeur de publication : Guy Janvrot
- Coordination et mise en page : Charlotte Le Moigne.

Imprimerie: La Couronnerie - imprimé sur du papier recyclé.

Crédits photo

Couverture : Pixabay

Avern p.34; CDPNE p.36; C. Le Moigne p.6; Eure-et-Loir Nature p.34; J. Bourdeau-Garrel p.16; J. de Lespinay p.20; Mardiéval p.38; M. Bénard p.35;
M. Gervais p.37; P. Bourlet p.7; Pixabay p. 8, 14, 17, 18, 22, 23, 25, 26, 27, 32, 35, 37; V. Leduc p.36; Y. Le Jehan p.39.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

France Nature Environnement Centre-Val de Loire
3, rue de la Lionne 45000 ORLÉANS
www.fne-centrevalde Loire.org / contact@fne-centrevalde Loire.org
Tél. : 02 38 62 78 57

Pour une région à biodiversité positive



« Nos modes de vie, en région Centre-Val de Loire comme ailleurs en France et dans le monde, ont des impacts notables à la fois sur notre santé et sur la biodiversité. »

Guy Janvrot

Nos modes de vie, en région Centre-Val de Loire comme ailleurs en France et dans le monde, ont des impacts notables à la fois sur notre santé et sur la biodiversité. Si souvent nous avons amélioré au quotidien notre confort pour une grande partie des humains et notamment augmenté notre durée de vie, nous sommes aujourd'hui à la confluence de difficultés notables avec notamment une répartition des richesses totalement inégalitaire, 8 personnes possédant autant que la moitié des habitants de la planète, ainsi qu'une diminution drastique de nos vertébrés puisqu'en 42 ans plus de la moitié des populations animales ont disparu.

Vivre demain à plus de 7 milliards de terriens impose de prendre en considération ces deux déséquilibres et de leur apporter des réponses appropriées offrant à chacun d'entre nous un niveau de vie à empreinte écologique acceptable et respectant nos milieux et nos espèces pour leur fournir des niches écologiques suffisantes.

C'est bien sûr de la responsabilité de tout un chacun de résoudre cette quadrature du cercle en agissant à son niveau. Des questions, qui percutent notre propre engagement, demeureront : ne doit-on pas réfléchir à ce que la population n'augmente plus, voire diminue, ou encore à comment le changement climatique va interférer sur les relations internationales (manque d'eau, montée des océans...) et sur l'éthologie de toutes les espèces ?

En région Centre-Val de Loire, ces sujets sont tout autant d'actualité. Dans ce concert des actions à mener, à tout niveau et sur toute activité, la mise en oeuvre d'une agence régionale de la biodiversité est d'une importance majeure. Notre fédération la défend mais en la conditionnant : défendre toute la biodiversité, donner une place décisive à nos associations, voir des financements nouveaux, connaître le devenir de l'ÉcoPôle, travailler à la création d'un établissement Public de Coopération Environnementale.

La base de données SIRFF est le moteur incontournable de la connaissance de la biodiversité régionale. Son développement en cours va déboucher sur le renouveau des sciences participatives et la sensibilisation des citoyens, des jeunes, à la reconquête de notre biodiversité locale.

Guy Janvrot

6 Notre année 2016

8 Notre fédération

- Un mouvement citoyen
au service de l'intérêt général
- L'équipe

14 Nos actions

- Avoir une démocratie à la hauteur
des enjeux écologiques
- Stopper l'érosion de la biodiversité
- Changer de modèle de développement

28 Nos partenaires

29 Nos finances

32 Nos associations

Notre année / 2016

2016 a vu la mise en place de nouveaux projets et de nouvelles actions qui ont fait de cette année une année dynamique durant laquelle le réseau a étendu ses domaines de compétence.

Janvier

ZNIEFF pour tous et tous pour ZNIEFF !

Pour 2016, FNE Centre-Val de Loire a obtenu une subvention collective pour que les 10 associations salariées du réseau puissent travailler sur l'inventaire ZNIEFF (Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique). La fédération a proposé des outils leur permettant de prioriser leurs inventaires de terrain sur la base de données faune.

Suite p.23

31 mars

Pour des golfs plus green

FNE Centre-Val de Loire, en partenariat avec la fédération française de golf, a organisé au golf d'Orléans-Donnery, une journée de sensibilisation sur la réduction d'usage des produits phytosanitaires. Cette journée technique, à destination des golfs du Centre-Val de Loire et qui a rassemblé 35 participants, visait à faire le point sur la réglementation, découvrir les dispositifs d'accompagnement aux changements de pratique de gestion et partager les expériences développées par certains golfs à l'avant-garde sur cette thématique.

Suite p.24

26 avril

Projet d'atlas régional

Le pôle faune de l'Observatoire Régional de la Biodiversité a lancé en 2016 le projet d'atlas régional Amphibiens et Reptiles du Centre-Val de Loire. Le Comité de validation, composé d'herpétologues experts, s'est réuni le 26 avril pour valider les premières cartes de répartition qui serviront de base pour les prospections à mener jusqu'en 2019.

15 juin

Nouvel hérisson

Notre fédération nationale a changé de logo. Le hérisson fait désormais face, déterminé et combatif à l'image du mouvement France Nature Environnement. Afin d'avoir une identité commune et être mieux reconnu dans le paysage associatif, FNE Centre-Val de Loire a adopté la déclinaison régionale du logo et de la charte graphique.

16 juin

1^{ère} newsletter de la fédération

Parce que FNE Centre-Val de Loire est toujours en évolution et en quête de nouveaux outils de communication pour partager au plus grand nombre informations et actualités environnementales, la fédération a lancé sa newsletter trimestrielle ! Il est possible de s'abonner pour la recevoir automatiquement et gratuitement sur sa boîte mail.

15 juillet

La biodiversité fait son numéro

Le deuxième numéro de la nouvelle série de la revue Recherches naturalistes est paru durant l'été. Ce numéro spécial « Biodiversité en ville » regroupe l'ensemble des inventaires, coordonnés par le Museum et menés dans la ville d'Orléans, que ce soit sur la flore, ou divers groupes de faune. La rubrique Agir pour la biodiversité présente les actions menées par la mairie d'Orléans pour préserver la biodiversité en son sein.

Suite p. 23

8 novembre

200 communes engagées dans la démarche OZP

La commune d'Illiers-Combray (28) fut la 200^{ème} commune à signer la charte régionale « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages ». Pour célébrer le passage de ce cap, un événement a été organisé par Eure-et-Loir Nature en collaboration avec FNE Centre-Val de Loire. Cette soirée a été honorée par la présence du Vice-Président de la Région et Président de l'ÉcoPôle, Benoît Fauchoux.



De g. à d. : Michel Cohu, Président d'Eure-et-Loir Nature, Bernard Puyenchet, Maire d'Illiers-Combray, Benoît Fauchoux, Vice-président du Conseil régional et Président de l'ÉcoPôle & Guy Janvrot, Président de FNE Centre-Val de Loire lors de l'événement 200^{ème} commune OZP.

**9 au 11
mai**

Abeilles et bourdons sauvages

C'est à Naveil (41) que s'est déroulée une formation sur 3 jours pour « Acquérir des connaissances sur les abeilles et bourdons sauvages ». Interventions, méthodes de préparation pour étaler des insectes en vue de réaliser une collection entomologique, observation sur le terrain, ateliers d'identification, échanges et discussions étaient au programme.



Andrena sp. - © P. Bourlet

19 mai

Une demi-journée sur les IBC

Dans le cadre de l'événement « Naturellement dehors ! », l'ÉcoPôle a organisé, avec l'appui de la fédération, une demi-journée d'échanges à destination des élus intéressés par la démarche des inventaires de la biodiversité communale.

[Suite p.24](#)

10 septembre
Du potager à l'assiette

Dans le cadre du programme national pour l'alimentation 2016 (PNA), FNE Centre-Val de Loire a lancé son projet « Produire et se nourrir de son jardin en toute saison ». Cette action, menée en partenariat avec Loiret Nature Environnement (LNE) dans le Loiret et avec la SEPANT en Indre-et-Loire, s'est déroulée de la fin septembre à décembre 2016. Le succès fut tel que le projet est reconduit en 2017!

[Suite p.27](#)

Septembre
Des ateliers sur le biocontrôle

C'est en partenariat avec la Société d'horticulture de Touraine et le CDHRC que FNE Centre-Val de Loire a proposé 3 ateliers sur le jardinage au naturel et les techniques de biocontrôle. À destination de jardiniers amateurs au sein de jardins partagés ou collectifs sur Olivet, Tours et Bourgueil, ces animations se sont présentées sous forme d'ateliers thématiques agrémentés de brochures, d'expositions et d'objets de démonstration (hôtel à insectes, pièges à phéromone...).

236000

**C'est le nombre
d'observations saisies
dans la base de données
naturalistes SIRFF au
31/12/2016 depuis son
lancement en septembre
2015.**

28 novembre

Mme Pompili en région pour la future ARB

Le 28 novembre 2016, Barbara Pompili, la secrétaire d'état chargée de la biodiversité, est venue à Orléans à l'occasion de la signature de la déclaration d'engagement du Conseil régional et du Ministère de l'Environnement dans une réflexion commune pour la création de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) en Centre-Val de Loire. FNE Centre-Val de Loire était présente et a exprimé sa volonté forte de participer à cette réflexion.

8 décembre
Journée Ecophyto pour les collectivités

C'est en partenariat avec la Société d'horticulture de Touraine et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire qu'une journée d'information sur « la gestion de la végétation adaptée à la loi Labbé » a été réalisée. Cet événement, qui s'est déroulé au CFPPA Tours-Fondettes, a été organisé dans le cadre du plan Ecophyto et a rassemblé près de 150 personnes.



Notre fédération

10 Un mouvement
citoyen au service de
l'intérêt général

12 Notre
équipe



Un mouvement citoyen au service de l'intérêt général

France Nature Environnement Centre-Val de Loire est la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement en région Centre-Val de Loire.



Notre organisation

Une association

Une équipe fédérale, composée de 35 bénévoles et 5 salariés, s'y investit jour après jour.

Une fédération

Elle réunit 16 associations locales qui se mobilisent pour la cause environnementale et qui partagent nos préoccupations. [Voir liste page 11.](#)

Un mouvement citoyen

Qui rassemble des milliers d'adhérents qui s'engagent dans toutes ces associations.

Notre identité

Nos missions

Proposer, favoriser et accélérer les démarches ayant pour but d'assurer la préservation du patrimoine naturel, le partage équitable des ressources et le relais de la connaissance scientifique.

Notre vision

La Fédération œuvre en région Centre-Val de Loire pour que chaque citoyen améliore sa conscience environnementale et pour que chaque collectivité et chaque entreprise pensent leurs activités au prisme du développement durable.

Nos valeurs

respect,
anticipation,
échange.

Repères

- > Une association créée en 1980.
- > Agréée pour la protection de l'environnement (Article 40 de la loi du 10 juillet 1976) depuis 1984.
- > Des militants présents dans [29 instances régionales](#) de concertation et de dialogue.

Le réseau associatif

1. AVERN

41, rue Henri Dupont
28500 Vernouillet
02.37.46.71.97
www.avern.fr

2. CDPNE

Centre Administratif - Porte B
34, avenue Maunoury
41011 Blois
02.54.51.56.70
www.cdpne.org

3. CERCOPE

3, rue de la Lionne
45000 Orléans
www.cercope.org

4. EURE-ET-LOIR NATURE

MNE
rue de Chavannes
28630 Morancez
02.37.30.96.96
www.eln28.org

5. INDRE NATURE

Parc Balsan
44, avenue François Mitterrand
36000 Châteauroux
www.indrenature.net

6. LES CORBEAUX GÂTINAIS NATURE

B.P. 924
45200 Amilly
02.38.07.06.65

7. LOIR-ET-CHER NATURE

17, rue Roland Garros
41000 Blois
02.54.42.53.71

8. LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT

64, route d'Olivet
45100 Orléans
02.38.56.69.84
www.loiret-nature-environnement.org

9. LPO - TOURAINE

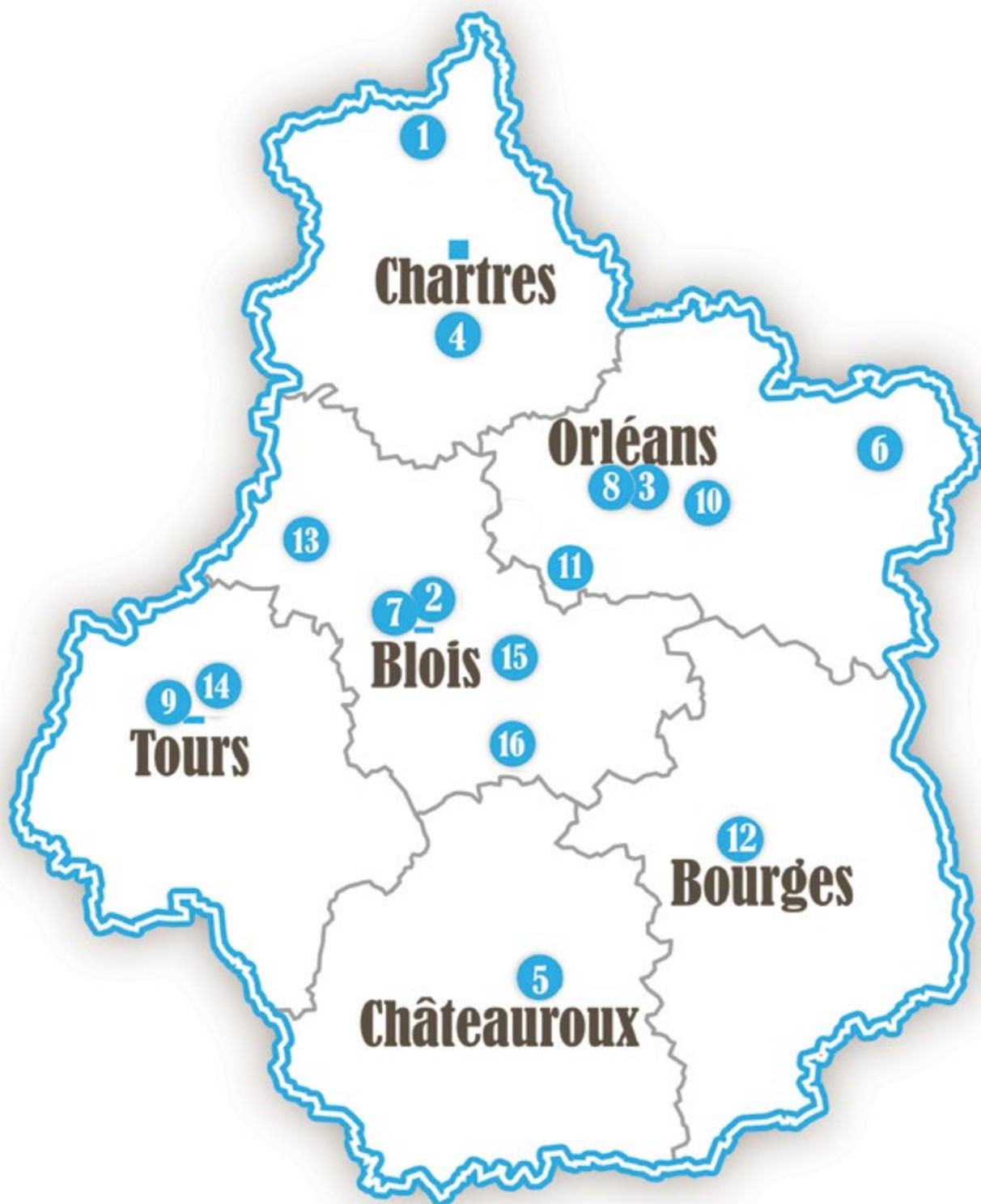
148, rue Louis Blot
37540 Saint Cyr-sur-Loire
02.47.51.81.54
www.lpotouraine.fr

10. MARDIÉVAL

105, rue Maurice Robillard
45430 Mardié
www.loire-et-biodiversite.com

11. MAUVES VIVANTES

69, impasse de Flit
41130 Huisseau-sur-Mauves
02.38.80.71.05
www.mauves-vivantes.fr



12. NATURE 18

16, rue Henri Moissan
18000 Bourges
02.48.70.76.26
www.nature18.org

13. PERCHE NATURE

Maison Consigny
41170 Mondoubleau
02.54.80.11.05
www.perchenature.fr

14. SEPANT

8 bis, allée des
Rossignols
37170 Chambray-
lès-Tours
09.77.38.61.75
www.sepant.fr

15. SFOCL

681, route d'Arian
41250 Fontaines-
en-Sologne
www.sfocl.fr

16. SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT

Parc de Beauvais
23, route de Selles s/ Cher
41200 Romoratin-Lanthenay
02.54.76.27.18
www.sologne-nature.org

L'Équipe

35 bénévoles issus des associations du réseau s'investissent au sein des instances décisionnaires de notre organisation. À leur côté, 5 salariés assurent un soutien opérationnel.

Une gouvernance solide

Pour accomplir toutes ses missions, la fédération s'appuie sur 35 dirigeants bénévoles, issus des associations de terrain. Ils déterminent les orientations politiques, décident des combats à mener en priorité, coordonnent l'action des associations avec l'appui des directeurs des structures membres.

La démocratie en pratique

Le conseil d'administration est composé de membres de droit et de membres élus. Il a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 2 avril 2016. Une fois élu, le Conseil d'administration a procédé à son tour à l'élection des membres du bureau. Guy Janvrot a été renouvelé dans son mandat de président, Jean-Louis Posté dans celui de secrétaire et Jean-Louis Pratz en tant que trésorier. Neuf réunions de bureaux et trois de Conseils d'administration ont permis la préparation et la réalisation des actions développées au fil de ce rapport.

Un fonctionnement en réseaux

Depuis maintenant trois ans, des bénévoles et des salariés appartenant aux associations membres du réseau se sont regroupés pour former un « directoire eau ». Celui-ci traite des questions liées à la gestion qualitative et quantitative de l'eau en région Centre-Val de Loire et travaille à définir les activités de la fédération dans le domaine.

Motivée par les politiques régionales entreprises dans le domaine de la gestion des déchets, 2016 a vu la création d'un réseau déchet au sein de la fédération.

Un « directoire biodiversité » a vu le jour en 2016. Ses membres sont répartis au sein de différents groupes de travail thématiques. Une 1^{ère} réunion a eu lieu en fin d'année au sujet des données naturalistes.

Les réunions des directeurs et assimilés des associations membres se poursuivent à raison d'une tous les deux mois. Ces temps d'échanges et de réflexions sont indispensables car le partage d'expérience, la mutualisation et la création de projets collectifs sont le cœur de métier de la fédération.

L'appui salarié

5 salariés en contrat à durée indéterminée, 3 femmes et 2 hommes, d'une moyenne d'âge de 32,6 ans accompagnent les bénévoles de FNE Centre-Val de Loire dans la mise en œuvre des actions fédérales. L'équipe est constituée d'une chargée de mission environnement et communication, d'une chargée de mission biodiversité, d'un coordinateur eau et agriculture, d'un agent administratif et d'une directrice.

Le conseil d'administration

Membres de droit - Président(e)s des associations

Martine Burguière - Loiret Nature Environnement
Jean-Marie Salomon - Mardiéval
Patrick Chevallier - Perche Nature
Michel Cohu - Eure-et-Loir Nature
Philippe Kuligowski - Les Corbeaux Gâtinais Nature
Jacques Luchert - Indre Nature
Christian Andres - LPO Touraine
Emmanuel Régent - Sologne Nature Environnement
René Rosoux - Cen Centre-Val de Loire
Bernard Dupou - Loir-et-Cher Nature
Pierre Richard - SEPANT
Jean-Louis Posté - Mauves Vivantes
Germaine Fraudin - AVERN
Jean-Louis Pratz - CERCOPE
Daniel Besnard - CDPNE
Jean-Claude Roberdeau - SFOCL
Isabelle Vaissade-Maillet - Nature 18

Membres élus

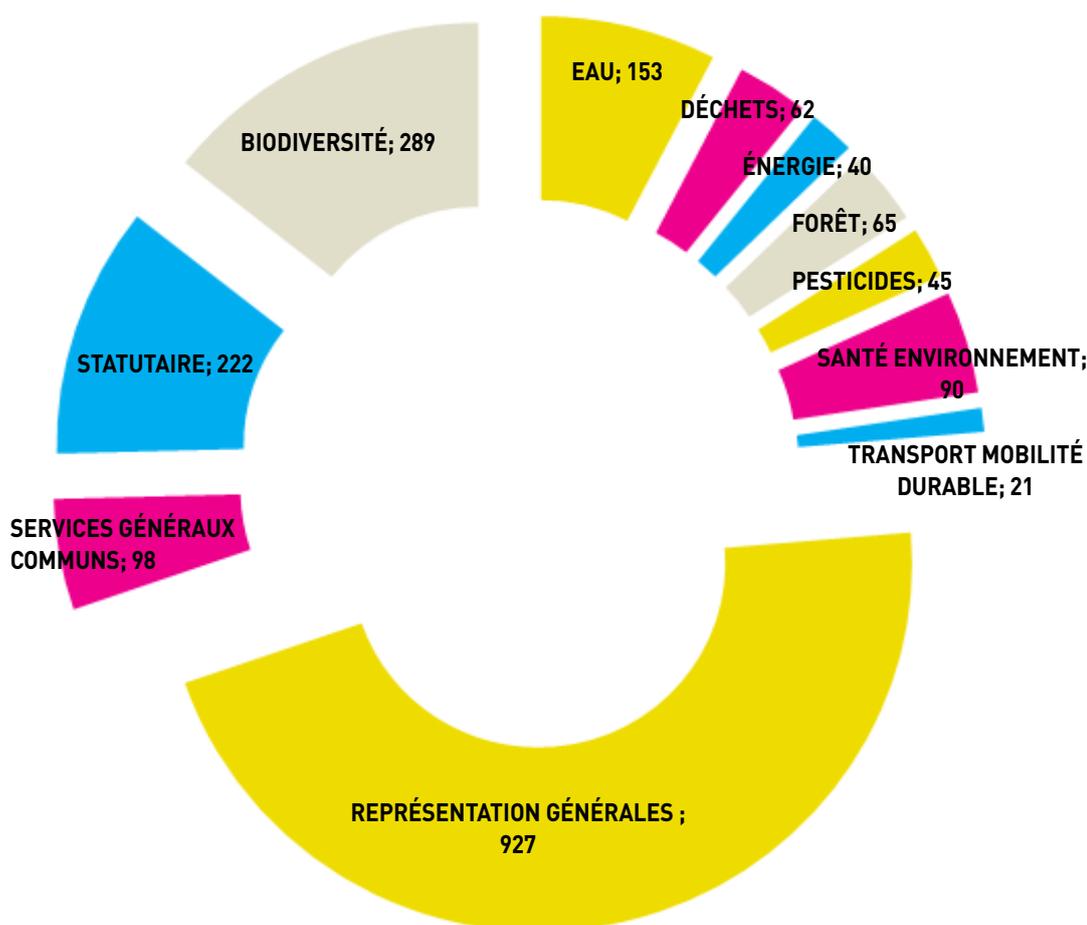
Guy Janvrot - Loiret Nature Environnement
Jean-Louis Senotier - Loiret Nature Environnement
Nicole Combredet - CDPNE
Alain Favrot - Nature 18
Samuel Senave - Sologne Nature Environnement
François Lefèvre - SEPANT
Véronique Ledieu - AVERN
Anne-Joëlle Legourd - FNE Centre-Val de Loire
Claude Surand - Loiret Nature Environnement
Jany Porcher - FNE Centre-Val de Loire
Gérard Breteaux - Cen Centre-Val de Loire

Composition du bureau en 2016



Participation bénévole recensée en 2016

16 bénévoles ont fait remonter leurs activités pour la fédération en 2016 et totalisent 1212 heures de bénévolat réparties comme indiqué sur le graphique selon différentes thématiques :



Plus de 50% du bénévolat se fait au titre de la représentation fédérale ainsi que du fonctionnement administratif et statutaire alors que la seconde moitié est dédiée au travail sur les différentes thématiques environnementales. Si la biodiversité et l'eau sont toujours les thématiques les plus suivies par les bénévoles, 2016 a été marquée par le développement du volet Santé Environnement corrélé à la préparation du nouveau Plan Régional Santé Environnement (PRSE).



Nos actions

16 Avoir une démocratie à la hauteur des enjeux écologiques

21 Stopper l'érosion de la biodiversité

25 Changer de modèle de développement

Sans libre expression citoyenne, pas de dialogue environnemental. Nous nous mobilisons pour que la voix de la société civile soit entendue et pèse. Nous dénonçons les décisions qui vont à l'encontre de l'intérêt général.

ARB

Doucement mais sûrement

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, promulguée le 8 août 2016, a permis la création de l'Agence française pour la biodiversité (AFB). La loi prévoit également que des délégations territoriales, dénommées « agences régionales de la biodiversité (ARB) » puissent être mises en place en région à l'initiative des Conseils régionaux, dans le cadre d'un partenariat multi-acteurs. En région Centre-Val de Loire, François Bonneau - Président de région - et Benoit Fauchoux - Vice-Président à la transition énergétique et à l'environnement - ont lancé leurs services dans une réflexion conjointe avec les services de la DREAL Centre-Val de Loire et ceux de l'AFB afin d'organiser au mieux la mise en place d'une ARB. En fin d'année 2016, FNE Centre-Val de Loire a participé aux réunions de FNE sur cette thématique pour échanger avec les autres associations du réseau national et obtenir des informations lui permettant de rester vigilante face à la mise en place de l'ARB. Suite aux premiers échanges, il semblerait que l'ÉcoPôle, auquel FNE Centre-Val de Loire est intégrée depuis 2011, pourrait devenir l'ARB dès 2017. La fédération restera très attentive à l'avancement de ce projet dans l'année à venir pour que le réseau d'associations de protection de la nature et de l'environnement soit identifié comme un acteur incontournable de cette ARB. FNE Centre-Val de Loire espère que cette agence sera capable de mobiliser l'ensemble des acteurs en faveur de la préservation, de la restauration et de la valorisation de la biodiversité et de les appuyer dans les actions politiques et les stratégies qu'ils mettront en place en ce sens.

D. Marques

4

C'est le nombre de régions engagées dans la démarche de création d'une agence régionale de la biodiversité.



Étudiants du BTSA GEMEAU © J. Bourdeau-Garrel

Retour en cours

Apprendre sur le terrain

Depuis 2014, le CFSA de l'AFTEC, centre de formation des apprentis en alternance proposant 27 formations et accueillant près de 1300 étudiants à l'année, sollicite FNE Centre-Val de Loire pour intervenir dans le cadre du programme de formation du BTSA GEMEAU, gestion et maîtrise de l'eau. En effet, forte de son expérience dans la préservation de la ressource en eau et de son implication dans les différentes sphères de la gouvernance de l'eau (comité de bassin Loire-Bretagne, commissions locales de l'eau) FNE Centre-Val de Loire est en charge du module M51 « eau-territoires-sociétés » et aménagements hydrauliques.

Ce partenariat permet de donner une envergure plus environnementaliste au programme de formation de l'AFTEC. Ceci passe notamment par la participation des apprentis aux forums organisés par l'agence de l'eau ou encore par l'organisation de sorties sur le terrain afin de visionner concrètement l'impact de travaux hydrauliques sur l'environnement (rives de la Loire, Loiret).

J. Bourdeau-Garrel

Déchets

Le renouveau du réseau déchet

Suite à la loi du 07/08/2015 et au décret d'application du 17/06/2016, la Région prépare le PRPGD (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets). Le Plan déchets est maintenant de compétence régionale et doit intégrer tous les déchets, y compris ceux du BTP et des activités économiques là où les plans départementaux en vigueur se limitent à de bonnes intentions.

Pour répondre aux sollicitations de la Région, et pour apporter notre contribution à l'élaboration de ce Plan, le Conseil d'administration a validé la constitution d'un groupe de travail régional déchet. Il est aujourd'hui constitué de 25 membres issus de toutes les associations.

C'est en avril que le groupe déchets de la SEPANT a rencontré une 1^{ère} fois Mr Benoît Faucheu, Vice-Président à la transition énergétique et à l'environnement, en charge de ce dossier et souhaitant notre contribution. Le groupe régional a participé à une réunion à la Région, avec l'ADEME, sur l'économie circulaire, puis à une journée de travail à Romorantin en décembre avec des élus

concernés par cette thématique.

10 associations de notre fédération sont appelées à faire partie de la commission consultative qui suivra le PRPGD. Le réseau déchets a prévu d'apporter des propositions sur les points suivants :

- ▶ encourager l'économie circulaire : durée de vie des produits, réemploi, recyclage, valorisation matière,
- ▶ limiter le gaspillage alimentaire. Valoriser les biodéchets. Limiter les emballages,
- ▶ prévoir des installations de traitement efficaces et suffisantes, mais non excédentaires, qui constitueraient des « aspirateurs à déchets »,
- ▶ porter une vigilance particulière à la collecte des produits polluants, en particulier déchets d'équipements électriques et électroniques, gaz frigorigènes, pneus...
- ▶ veiller à une meilleure connaissance des producteurs de déchets, en particulier pour le BTP et les activités économiques, en insistant sur la mise en place d'observatoires des déchets,
- ▶ proposer des animations de sensibilisation à destination des différents producteurs de déchets: industriels, administrations ou encore grand public. Limiter la production des déchets et développer le tri,
- ▶ et dénoncer les activités polluantes non conformes à la réglementation.

J-L. Posté

Formation

L'eau au coeur des formations 2016

Soucieuse d'accompagner son réseau associatif dans les différentes commissions environnementales, FNE Centre-Val de Loire propose chaque année plusieurs formations dans le cadre du programme de formations modulaires du Graine Centre. Issus d'une large consultation auprès de son réseau associatif, FNE Centre-Val de Loire élabore les sujets de formation en fonction de l'actualité environnementale et des besoins en développement de connaissances. Susceptibles d'être ouvertes à un large public (bénévoles, salariés), ces formations œuvrent à favoriser la montée en compétence du réseau associatif ainsi que le partage d'expérience.

En 2016, FNE Centre-Val de Loire a proposé une formation de 3 jours. Organisée en novembre, la formation, intitulée «Détérioration des zones humides, forages, obstacles à l'écoulement : quelles incidences et quelle réglementation », visait à apporter un socle de compétences de base sur la loi sur l'eau et les procédures encadrant tous travaux, installations ou activités qui peuvent avoir un impact sur la ressource en eau et les écosystèmes aquatiques.

Elle était ainsi principalement dédiée à des chargé(e)s d'études naturalistes œuvrant notamment dans la gestion d'espaces naturels. Cette formation proposait un ensemble de modules présentant la loi sur l'eau et la procédure de déclaration ou autorisation, la politique de mise en place et de préservation des captages d'alimentation en eau potable, l'identification des zones humides et les outils réglementaires permettant leur préservation. Cette formation était ponctuée d'ateliers de mise en pratique et d'une sortie terrain le troisième jour sur le bassin des Mauves pour visualiser des cas concrets de restauration de la continuité écologique.

En dehors du cadre des formations modulaires, FNE Centre-Val de Loire a également organisé, le 20 décembre à Tours, une formation à destination des membres de son réseau eau sur le thème des captages Grenelle. L'objectif majeur était d'éclairer les participants sur plusieurs points : quelle est la procédure « captage » ? Comment s'organise l'animation autour des captages dans les différents départements ? Qui sont les interlocuteurs dans les chambres d'agriculture ? Quel est l'état d'avancement du programme captage en région ? Quelles pratiques agricoles pour réduire les intrants azotés et les pesticides ? Après une matinée en salle sur des présentations théoriques, les participants ont pu aller sur le terrain et rencontrer deux agriculteurs qui ont ouvert les portes de leur exploitation et apporter leur témoignage sur les pratiques agricoles de réduction d'intrants azotés et la mise en œuvre de mesures agro-environnementales.

J. Bourdeau-Garrel



Outils

Un classeur technique pour la démarche OZP



Charlotte Le Moigne,
Chargée de missions
environnement &
communication

« Le PRSE 3 se veut un outil de pilotage pour la DREAL et l'ARS mais aussi un outil d'aide à la décision pour les collectivités locales et les professionnels. »

Dans le département de l'Indre, Indre Nature et le CPIE Brenne-Berry ont initié la création d'un classeur constitué de fiches techniques classées par grands sujets thématiques : réglementation, méthodes alternatives curatives, méthodes alternatives préventives, outils de sensibilisation à destination des agents et élus de communes accompagnées dans la démarche Objectif zéro pesticide.

Très intéressées par cet outil, les associations du réseau FNE Centre-Val de Loire ont souhaité pouvoir en bénéficier pour accompagner leurs communes dans cette même démarche. Face à cette demande, FNE Centre-Val de Loire a proposé que ce classeur soit mutualisé au sein de réseau.

Ce travail de mutualisation a notamment permis de réviser au cours de l'année les fiches originales préexistantes et d'en créer de nouvelles. Cet outil a pour objectif d'être complété et se veut évolutif. La création des nouvelles fiches s'est faite en travail de réseau où les tâches étaient réparties au sein des associations engagées dans la démarche OZP. FNE Centre-Val de Loire avait, quant à elle, en charge la coordination du projet avec la compilation des documents, leur mise en forme ainsi que la rédaction des nouvelles fiches sur la réglementation. À ce jour, le classeur technique est composé de 33 fiches.

J. Bourdeau-Garrel

Santé

La fédération s'implique

Les citoyens français sont de plus en plus soucieux et conscients des impacts de la dégradation de l'environnement sur leur santé (habitat, milieu professionnel, contamination de l'air, du sol, etc.). C'est dans ce contexte que le premier Plan National Santé Environnement (PNSE) a été instauré par la loi de santé publique du 9 août 2004. Ce PNSE 1 a été décliné en région sous forme de Plan Régional Santé Environnement (PRSE). Aujourd'hui, nous sommes sous le PNSE 3 couvrant la période 2015-2019. Les régions ont adopté ou sont en passe d'adopter leur PRSE 3. La finalité du PRSE ? Rendre notre environnement plus respectueux de notre santé, en limitant les polluants et les risques qu'il véhicule. En région Centre-Val de Loire, l'élaboration des PRSE 3 a été réalisée grâce à des groupes de travail thématiques. Ils ont été au nombre de 4 :

- ▶ Air intérieur, piloté par la DREAL Centre-Val de Loire,
- ▶ Air extérieur, aussi piloté par la DREAL Centre-Val de Loire,
- ▶ Eau et substances émergentes, piloté par le BRGM,
- ▶ Santé et Environnement dans les terri-

toires, piloté par l'ARS Centre-Val de Loire.

Le PRSE 3 se veut un outil de pilotage pour la DREAL et l'ARS mais aussi un outil d'aide à la décision pour les collectivités locales et les professionnels. Il relance les contrats locaux de santé et souhaite « valoriser des actions locales, projets innovants ou autres actions en santé environnementale » en lançant des appels à projets et en créant un label santé/environnement.

5 personnes du réseau FNE Centre-Val de Loire ont participé à ces groupes de travail et ont donc contribué à l'élaboration du PRSE 3 : Jonathan BOURDEAU-GARREL (Coordinateur eau et agriculture à FNE Centre-Val de Loire), Martine BURGUIÈRE (Présidente de Loiret Nature Environnement), Thierry CRESPO, Lucien JAHIER (Bénévoles à FNE Centre-Val de Loire) et Guy JANVROT (Président de FNE Centre-Val de Loire).

Après une période de consultation publique, à laquelle le Conseil d'administration de FNE Centre-Val de Loire a contribué, le PRSE 3 a été approuvé le 28 février 2017.

C. Le Moigne

Santé

Représentation de la fédération à la CRSA

Afin de répondre aux nombreuses attentes environnementales en lien avec la santé publique, la Prévention Primaire a été mise en avant, mais il reste important de relayer le plaidoyer sur le parallèle entre les problèmes de santé et les chaînes de causalité.

Il faut également se donner les moyens de réaliser une politique de santé ambitieuse avec une déclinaison de dispositions organisationnelles, administratives, législatives... à la hauteur des enjeux environnementaux et de santé publique. FNE Centre-Val de Loire souhaite mettre l'accent sur la cohérence et l'harmonisation nécessaires des politiques publiques de santé.

Lors des réunions de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), il a été souligné l'importance de travailler sur l'intersectorialité et la coordination des politiques publiques, l'importance d'une évaluation en rapport avec les nouvelles technologies et modes de vie, l'importance de l'environnement physique et psycho-social, l'importance d'approfondir les recherches en matière d'épigénétique et de charge allostatique

(car un certain nombre de causes à effets sont réversibles) ou encore la nécessité d'anticiper les problèmes de santé en faisant une évaluation en dehors des logiques industrielles, commerciales...

La nouvelle Loi Santé va faire un remaniement des Plans Régionaux de Santé (les PRSE seront établis pour 10 ans au lieu de 5 ans).

Dans le cadre du PRSE 3, un diagnostic régional Santé-Environnement a été effectué présentant :

- ▶ des cartes de synthèse de facteurs cumulatifs environnementaux (air, eau, bruit, sols, industries) ont été effectuées par département à chacun d'en apprécier la pertinence,
- ▶ des groupes de travail thématiques qui ont proposé un plan d'action composé de 4 thématiques, 11 fiches actions et 36 actions. (GT1: air intérieur - GT2 : air extérieur, transport, bruit - GT3 : eau et substances émergentes - GT4 : santé, environnement et territoires),
- ▶ un focus mis sur certaines actions comme : poursuivre les efforts en matière d'éducation en santé environnement,

sensibiliser les collectivités locales aux enjeux d'urbanisme favorable à la santé, prévenir les risques sanitaires liés à la faune sauvage (l'objectif de cette action vise notamment la leptospirose, l'échinococcose, la maladie de Lyme et les risques sanitaires liés aux chenilles processionnaires).

La Maladie de Lyme, objet de nombreuses interventions, figure au PRSE 3. Les propos des spécialistes confrontés à cette problématique, ont permis de mettre en avant de nombreux points concernant cette maladie peu et mal connue, ses coinfections, les spécificités et particularités de cette bactérie, les traitements... Le rapport effectué par notre représentante suite à la Conférence sur Lyme a été transmis aux membres de la CRSA.

Un essai de démocratie participative a été marqué, reste à pouvoir le transformer avec des dispositions adéquates...

En 2016 nous avons participé à la séance plénière de la CRSA et aux 5 réunions de la Commission Spécialisée Prévention.

Le lien entre Santé, Nature et Environnement n'étant plus à faire il reste aux politiques publiques de réduire l'écart entre discours et réalité pour permettre le maintien d'un équilibre salubre pour le monde du vivant.

A-J. Legourd

Santé

Lig'Air : indispensable à la santé

L'intérêt de Lig'Air a été mis en évidence lors des derniers pics de pollution atmosphérique. Cet organisme associatif chargé par l'État d'assurer l'analyse et le suivi de la qualité de l'air a vu son rôle prendre de l'ampleur ces derniers mois. Sans son travail, comme celui des AASQUA (Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air) dans les autres régions de France, aucune mesure de protection des populations n'aurait été prise dans ce domaine. Pour autant qu'elles existent et s'affirment, les dispositions restent

insuffisantes, n'intervenant que lors des pics de pollution sans remise en cause de la pollution de fond qui elle est permanente. L'impopularité des contraintes engendrées et le refus d'une large part de la population d'accepter les conséquences de leur propre mode de vie freinent les responsables de tous ordres dans leur prise de décision.

Au travers de sa mission, Lig'Air met à disposition de tous (notamment via son site internet www.ligair.fr), les informations pertinentes que les médias relaient de plus en

plus. Sans un rôle éducatif prépondérant, les contraintes ne seront admises et acceptées que par ceux qui souffrent directement et intensément du manque de qualité de l'air.

En région Centre-Val de Loire, Lig'Air a un rôle moteur et va au-delà des obligations réglementaires. L'association a été très active, voire précurseur, dans la recherche des pesticides, la pollution de l'air intérieur en habitat individuel et dans les locaux à usage collectif ou encore la comparaison des taux de polluants dans les différents modes de déplacement urbains. Elle accompagne aussi les collectivités soucieuses d'aller plus en avant dans la mesure des polluants atmosphériques. Des initiatives qui permettent de progresser et de prendre conscience de la nécessité de

lutter contre un fléau qui fait plusieurs dizaines de milliers de morts chaque année dans notre pays : la mauvaise qualité de l'air. À chacun aussi, à son niveau d'en prendre la mesure et d'agir en conséquence.

C. Surand



Nos actions

Mobilisation Sage Cher-aval

Le Sage concerne le Cher et ses affluents entre Vierzon et la Loire. Il a été présenté en Commission Planification puis à la séance plénière du Comité de bassin Loire-Bretagne, qui l'a approuvé le 29 novembre 2016. Si sa partie canalisée est pour l'instant en « bon potentiel » car classée comme MEFM⁽¹⁾, tout le reste doit atteindre les critères du « bon état » de la Directive cadre sur l'eau (DCE).

On peut toutefois s'interroger sur la volonté des acteurs agricoles d'améliorer leurs pratiques tant ils campent sur la défense du modèle actuel de production. Dans le périmètre, le bassin du Fouzon est en mauvais état (morphologie, nitrates). Un contrat territorial de bassin a été mis en œuvre afin d'en améliorer la morphologie et la continuité écologique.

Le Cher est classé "Grands migrateurs" pour la lamproie, l'alose et l'anguille. L'un des grands enjeux aura été le devenir des barrages dans sa partie canalisée. Déclassé des voies navigables depuis 1958, fréquenté sur quelques biefs par des bateaux de plaisance ou de promenade, très parcouru par les canoës, il faisait l'objet de divers projets, dont celui de rétablir la navigation "lourde" jusqu'à Tours. Cette chimère a été rejetée par les Conseils départementaux 37 et 41. Un compromis a été accepté concernant les dates de relevage des barrages amovibles après présentation des projets d'aménagement : abandon définitif de certains barrages hors d'usage, abaissement de seuils, rivières de contournement, et véritable passe à poissons (déjà promise pour 2016) pour le bief de Chenonceau sur

lequel existe une activité économique liée à la fréquentation touristique.

Le recours contre l'AOT⁽²⁾ fixant les dates de remontées des barrages à aiguilles du Cher canalisé a été rejeté par la Cours administrative d'appel de Nantes en février 2017. Mais ce recours montre surtout la volonté des requérants et constitue un signal fort à destination des services de l'État si les engagements pris par les collectivités territoriales n'étaient pas tenus.

(1) Masse d'eau fortement modifiée. Ce classement pourrait être changé lors de la prochaine révision du SDAGE et le Cher passer en "masse d'eau naturelle"

(2) Autorisation d'occupation temporaire.

J. de Lespinay



Josselin de Lespinay
Membre du
directoire eau

«Le recours, concernant les dates de remontées des barrages du Cher canalisé, montre surtout la volonté des requérants et constitue un signal fort à destination des services de l'État.»



Le barrage de Bray se trouvant sur le Cher - © J. de Lespinay

Eau

Zoom sur le directoire eau régional

La problématique de l'eau est intimement liée à la protection de la nature et de l'environnement. La succession d'épisodes de sécheresse et d'inondation, la récurrence des études montrant la piètre qualité des milieux aquatiques ou la faible disponibilité de la ressource, les difficultés à avancer sur des dossiers comme la libre circulation des eaux sont autant de signaux d'alarme montrant une ressource en danger.

Conscient des enjeux environnementaux liés à l'eau, c'est dès la fin 2013 que la fédération a souhaité développer et redynamiser son réseau « Eau ». En 2016, le directoire comptait pas moins de 16 membres, salariés ou bénévoles, représentant 9 associations du réseau.

Lors des dernières réunions du directoire, les discussions ont permis de proposer des orientations d'actions autour des thèmes principaux concernant les différents secteurs de la région Centre-Val de Loire : les captages prioritaires, la Directive Nitrates, le risque inondation et les grands sujets de la région - la nappe de Beauce, le Cénomaniens, la Creuse (rivière).

J. André

Stopper l'érosion de la biodiversité

Les habitats naturels se dégradent et des espèces disparaissent. Mettre en place des actions et travaux pertinents pour mieux connaître et mieux préserver la biodiversité est l'une de nos priorités.

ORB

Atlas, indicateurs, enquêtes... observatoire en ébullition !

L'Observatoire régional pour la biodiversité est copiloté par l'État et le Conseil régional et animé par l'Éco-Pôle. Cet observatoire a vocation à étudier l'état de la biodiversité de notre territoire et mettre en place des actions concrètes par l'intermédiaire de trois pôles thématiques. FNE Centre-Val de Loire, le CBNBP et le CEN Centre-Val de Loire sont respectivement les structures animatrices des pôles Faune, Flore & Habitats, et Gestion des milieux. Un travail sur un indicateur de l'état de la biodiversité faunistique en région a été lancé au sein du pôle Faune et a été complété avec les éléments récoltés par la DREAL Centre-Val de Loire dans

le courant de l'été 2016. D'autre part, la fédération a poursuivi son travail de coordination de l'Atlas régional Amphibiens et Reptiles. Les premières cartes de travail ont été réalisées et ont permis aux acteurs impliqués d'orienter leurs prospections de terrain en 2017. Il a été décidé que les prospections atlas dureraient jusqu'en 2019 et que 2020 verrait la rédaction de l'ensemble des éléments de synthèse du projet.

Pour ce qui est du document d'aide à la détermination des crustacés initié en 2015 : celui-ci a évolué cette année pour englober l'ensemble des macro-crustacés aquatiques de la région. Il est encore en

cours de rédaction. D'autres documents déjà existants, comme les outils d'aide à la détermination des criquets ou des limaces, sont mis à l'honneur sur le site de l'ORB (www.observatoire-biodiversite-centre.fr/).

Enfin, une enquête a été envoyée aux acteurs engagés dans le pôle Faune afin d'avoir une vue d'ensemble de l'organisation de celui-ci et permettre d'orienter les futures actions collectives en région. Les résultats de cette enquête ont été dévoilés lors de la réunion annuelle du pôle.

D. Marques

Plantes invasives Démarche auprès des jardinerie

Les « plantes invasives » sont des plantes exotiques, introduites volontairement ou non, qui prolifèrent dans un espace naturel au détriment de la biodiversité locale. Deuxième cause d'appauvrissement de la biodiversité au niveau mondial, juste après la destruction des habitats, elles peuvent également avoir des conséquences néfastes sur la santé publique, l'économie... La région Centre-Val de Loire

présente sur son territoire une soixantaine d'espèces de plantes invasives ou en passe de le devenir.

C'est au 1^{er} janvier 2015 qu'est entré en vigueur le règlement européen relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes. Dans ce contexte, la fédération a souhaité réaliser, début 2016, un état des lieux sur l'enjeu

des « plantes invasives » dans les jardinerie, potentiels lieux de distribution de ces plantes. Deux territoires d'étude ont été ciblés : le Sage Val Dhuy Loiret et le Sage Cher Aval où la gestion des plantes invasives, notamment aquatiques, constitue un enjeu majeur. L'ensemble des jardinerie de ces 2 Sage ont été sollicitées (courier, mail, rencontre et/ou appel téléphonique) afin de connaître leur intérêt par rapport à la thématique, savoir si elles sensibilisaient déjà leurs clients à ce sujet et si elles souhaitaient aller plus loin en travaillant conjointement avec FNE Centre-Val de Loire sur cet enjeu.

Suite à ces investigations, 4

jardinerie se sont montrées intéressées pour aller plus loin et ont souhaité que la fédération leur fasse des propositions d'actions concrètes en début d'année suivante. FNE Centre-Val n'y manquera pas ! Une démarche de travail avec ces jardinerie va être initiée en 2017.

Entre temps, la première liste d'espèces exotiques envahissantes à l'échelle européenne a été publiée (le 13/07/2016). Elle comprend 37 espèces dont 14 de flores et, parmi celles-ci, 8 sont présentes en région Centre-Val de Loire.

C. Le Moigne

Nos actions

SINP

Un outil national pour préserver la biodiversité

Le SINP (Système d'information sur la nature et les paysages) est un projet national décliné en région, dont l'État et le Conseil régional sont les copilotes. Le Centre-Val de Loire est d'ailleurs l'une des régions test pour la mise en place de GINCO, le projet de plateforme régionale permettant de centraliser et faire remonter au niveau national toutes les données à fournir au SINP. En 2016, le projet ayant un peu stagné au niveau

national, peu de choses ont évolué en région. Cependant, la fédération a versé les premières données de sa base régionale SIRFF à la DREAL Centre-Val de Loire, ce qui a permis de valider son adhésion au SINP (ainsi que celle des associations du réseau SIRFF qui en ont fait la demande). Toute structure ou personne individuelle peut adhérer au SINP afin de contribuer au mouvement. Pour rappel, les données ciblées par le SINP sont principalement

des données publiques, mais les structures adhérentes au système sont invitées à partager l'ensemble de leurs données dans une optique simple : connaître pour mieux protéger ! Pour cela, il suffit de signer la charte d'adhésion au SINP régional accompagnée d'un courrier de demande officielle d'adhésion à adresser à la DREAL Centre-Val de Loire, puis de leur fournir un premier jeu de données. Cette dernière étape validera l'adhésion. Les données fournies pourront par ailleurs être utilisées pour contribuer aux travaux de l'Observatoire régional pour la biodiversité. Il est donc important que nous nous mobilisions tous ensemble pour préserver au mieux notre biodiversité !

D. Marques



148 milles

C'est le nombre d'observations saisies en 2016 sur SIRFF, la base de données naturalistes.

SIRFF

Une base de données en évolution constante

SIRFF (Système d'information Régional sur la Faune et la Flore) est une base de données naturalistes d'envergure régionale qui permet à tous, spécialistes ou simples observateurs, de saisir, gérer et restituer les données acquises sur le terrain dans de nombreux domaines (habitats, flore, faune ...).

En septembre 2016, SIRFF a fêté son premier anniversaire. Elle comptabilise plus de 236 000 données et environ 750 comptes observateurs actifs. De plus, en 2016, le groupe des Hémiptères est venu s'ajouter aux 15 modules déjà disponibles sur la faune, la flore et les habitats. Le réseau SIRFF est

aujourd'hui composé d'Eure-et-Loir Nature, d'Indre Nature, de Loir-et-Cher Nature, de Loiret Nature Environnement, de Perche Nature, de la SEPANT et de Sologne Nature Environnement. La coordination est assurée par FNE Centre-Val de Loire au sein d'un Comité de pilotage (COFIL) et d'un Comité technique (COTECH) regroupant d'une part des administrateurs des associations et d'autre part les salariés en charge de SIRFF. Fin 2016, le directoire biodiversité du réseau FNE Centre-Val de Loire s'est réuni pour discuter de l'organisation des

données naturalistes entre associations fédérées et un point sur les outils déjà utilisés a été fait. 2017 permettra sûrement de mettre en place un projet améliorant la valorisation des données produites en région. Le travail sur les conventions d'échange de données se poursuit. En fin d'année, une nouvelle salve de développements informatiques a été commandée afin d'améliorer SIRFF (gestion de perte d'identifiants et de mot de passe ; alerte lors de la saisie de données non précises ou concernant des données sensibles...).

J-L. Senotier



ZNIEFF Mise à jour

En région Centre-Val de Loire, les Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) sont, depuis toujours, l'affaire du mouvement associatif. Grâce à la reprise de la coordination régionale des ZNIEFF par FNE Centre-Val de Loire en 2015, une enveloppe de 50 000 € a été obtenue de la DREAL Centre-Val de Loire pour 10 associations du réseau dans le but qu'elles réalisent des inventaires de terrain en 2016. Afin d'orienter les prospections, la fédération a réalisé un tri des données de la base ZNIEFF, mise à disposition par le CBNBP (secrétaire

ZNIEFF en région). Les inventaires ont permis d'aboutir à l'actualisation de près d'une centaine de ZNIEFF principalement sur la base de données faunes. Certains zonages ont même été proposés pour la création de nouvelles ZNIEFF. Le réseau montre ainsi aux services de l'État que le mouvement associatif fait preuve de cohésion et qu'il est impliqué dans ce projet si important pour la préservation de la biodiversité de notre territoire.

D. Marques

Recherches Naturalistes Un abonnement = un soutien

En 2016, le défi de publier 2 numéros par an a été tenu. Le numéro 2, paru en juillet 2016, était un numéro spécial « Biodiversité en ville » relatant les travaux d'inventaires déjà menés dans la ville d'Orléans. Le troisième numéro a quant à lui pu être édité pour les fêtes de fin d'année, en décembre 2016. Du point de vue des abonnements, la revue comptabilisait, en fin d'année, un total de 150 abonnés. Cela n'est pas encore suffisant pour assurer le devenir de Recherches naturalistes. Cependant, grâce à l'aide financière du Muséum et de la ville d'Orléans, de RTE ainsi que du Crédit Mutuel, les frais d'impression et d'envoi des 2 numéros 2016 ont été couverts. Un kit de communication spécifique a été réalisé par la fédération et diffusé à ses associations fédérées afin que ces dernières aient tous les outils en main pour faire la promotion de la revue auprès de leurs adhérents. Pour rappel : 1 numéro = 8 €, un abonnement pour 2 numéros = 15 € (chèque à adresser à l'ordre de FNE Centre-Val de Loire). Enfin, si vous souhaitez proposer un article au comité de relecture de la revue, n'hésitez pas à contacter Daphné Marques (daphne.marques@fne-centrevaldeloire.org) pour connaître les recommandations faites aux auteurs. On compte sur vous !

J-L. Senotier



Jean-Louis Senotier,
Pilote du
Directoire
biodiversité

« 150 abonnés, cela n'est pas encore suffisant pour que la revue Recherches Naturalistes se pérennise. »

Notre modèle économique et social est à réinventer. Nous valorisons de nouvelles façons de produire et de consommer. Nous lançons des idées pour concilier équilibre naturel et activités humaines.

IBC

Pour une valorisation de la biodiversité dans les communes

Depuis 2011, les associations du réseau FNE Centre-Val de Loire accompagnent les communes dans la prise en compte de la biodiversité de leur territoire. Cette démarche a été initiée dans le cadre de la stratégie pour la biodiversité du Conseil Régional suite au constat global d'érosion de la biodiversité qu'elle soit remarquable ou ordinaire. L'Inventaire et la valorisation de la Biodiversité Communale (IBC) permet de

croiser l'analyse des espaces à enjeux urbanistiques et ceux à enjeux pour la biodiversité notamment dans le but de décliner à l'échelle locale la démarche de Trame Verte et Bleue (TVB) lancée au niveau national.

Depuis 2016, les communes mettant en place un IBC sur leur territoire peuvent bénéficier de financements spécifiques attribués aux Pays et Agglomérations via leur Contrat régional de solidarité

territoriale - CRST (ex contrats de Pays et d'Agglo). Des crédits peuvent être débloqués par la Région à hauteur de 5% de l'enveloppe totale des CRST pour des actions réalisées en faveur de la biodiversité sur le territoire régional. Les IBC font partie de ces actions.

En 2016, 11 IBC supplémentaires ont été réalisés par le réseau FNE Centre-Val de Loire portant à 42 le nombre de communes engagées dans cette démarche.

D'autre part, durant la semaine événementielle organisée en mai par l'ÉcoPôle et intitulée « Naturellement dehors ! », les IBC ont été mis à l'honneur lors d'un après-midi de présentation de retours d'expériences de plusieurs communes engagées dans un IBC. Une visite des aménagements réalisés sur la commune de Cheverny suite à la réalisation de son IBC ont agrémenté la demi-journée.

Enfin, la fédération espère pouvoir organiser un événement en 2017 pour fêter la signature de la 50^e commune engagée dans un IBC !

D. Marques

Pesticides

Quand l'échéance se rapproche...

Avec la loi Labbé, la suppression d'usage des pesticides en zone non agricole est devenue une réalité depuis le 1^{er} janvier 2017 pour les collectivités et le sera en 2019 pour les jardiniers amateurs. FNE Centre-Val de Loire se félicite de cette avancée réglementaire pour laquelle la fédération mène un combat depuis plusieurs années.

Son action militante sur la réduction d'usage de pesticide est notamment fondée sur la coordination régionale de l'opération Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages qu'elle mène depuis 2010. C'est avec son réseau de 8 associations engagées dans la démarche qu'elle œuvre à sensibiliser les communes à la mise en œuvre d'alternatives et qui sont,

fin 2016, plus de 230 sur toute la région à avoir signé la charte. Notons l'engagement, rien qu'en une année de près de 90 communes ! Outre ce résultat remarquable nous saluons la quarantaine de communes ayant atteint le zéro phyto sur tout leur territoire. Cette opération connaît toujours une belle dynamique avec le développement des initiatives collectives (par Pays ou communautés de communes) dans un objectif de mutualisation des moyens et compétences.

En parallèle, FNE Centre-Val de Loire continue son travail d'animation du groupe de travail régional « jardins, espaces végétalisés et infrastructures » (JEVI) du plan Ecophyto qui lui a été confié par la DRAAF Centre-Val de Loire. Seule association

du réseau FNE à mener en France cette mission, FNE Centre-Val de Loire a su rassembler une diversité d'acteurs et être à l'initiative de nombreuses actions dans le cadre de l'appel à projet de l'ONEMA, avec par exemple l'organisation de plusieurs journées de communication à destination des communes mais aussi des jardiniers amateurs. La fédération a poussé cette mobilisation jusqu'à réunir cette année les gestionnaires de golfs lors d'une journée technique organisée fin mars ainsi que l'ensemble des gestionnaires de voies de communication de la région Centre-Val de Loire (voies ferrées, routières et navigables) en octobre.

J. Bourdeau-Garrel

CESER

L'économie circulaire en figure de proue

Le Conseil Economique Social et Environnemental Régional a pour ambition de donner à la société civile un moyen d'expression très large sur l'ensemble des sujets de société. Notre fédération est représentée par Guy Janvrot, président de FNE Centre-Val de Loire, et Jean-Pierre Barnagaud, directeur d'Eure-et-Loir Nature, avec respectivement la responsabilité de Vice-président et de président de la section prospective. Pour ce qui est de cette année 2016, notre activité a fortement tourné autour du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation. Nous avons apporté principalement des idées en relation étroite avec l'écologie et la prise en compte de la biodiversité. Nous avons œuvré aussi à l'intégration de l'économie sociale et solidaire dans ce schéma. Guy Janvrot préside le groupe de travail sur les politiques territoriales qui a pour objet de réfléchir précisément à la connaissance des friches urbaines et leur réhabilitation, afin de tenter de préempter le moins de terrain possible dans notre région.

Après son rapport sur l'adaptation au changement climatique (automne 2015), la section

prospective du CESER s'est attelée depuis 2016 au levier majeur que constitue l'économie circulaire en région Centre-Val de Loire. L'objectif est de montrer que l'économie circulaire ne se limite pas aux notions de recyclage et de réemploi, mais qu'elle représente pour les entreprises un enjeu de développement économique et de réduction de leurs coûts de production. Le rapport s'appuiera sur des exemples et proposera des mesures permettant d'accompagner les entreprises dans cette transition. Chef de file dans le domaine des déchets et dans celui du développement économique, la Région a un rôle majeur à jouer, pour faire connaître ce qui existe en terme d'économie circulaire sur son territoire, insuffler une dynamique, identifier les évolutions de compétences nécessaires et proposer un programme de formations approprié. Le rapport présenté à l'automne 2017 fera l'objet d'une rencontre par visioconférence via le réseau des CCI de la région.

**G. Janvrot et
JP. Barnagaud**



**Jonathan
Bourdeau-
Garrel,**
Coordinateur eau
& agriculture

**« Notons
l'engagement,
rien qu'en une
année, de près de
90 communes !
Outre ce résultat
remarquable
nous saluons la
quarantaine de
communes ayant
atteint le zéro phyto
sur tous leurs
espaces verts. »**





Lucile Pierrard
Directrice de FNE
Centre-Val de
Loire

«Les entrepreneurs portent un engagement véritable envers le développement durable à l'image de ce qui était déjà partagé avec de nombreuses collectivités.»

Forêt

Un souffle nouveau

Fin 2015, nous avons accepté d'être partenaire de la coopérative forestière UNISYLVA dans son projet de mobilisation de bois retenu par l'ADEME dans le cadre du Fonds Chaleur. Ce projet s'intitule CENSE. L'utilisation de la biomasse bois à des fins énergétiques participe à la construction d'un nouveau modèle économique basé sur les ressources renouvelables et une décentralisation de la production d'énergie. Il nous est apparu opportun d'accompagner cette évolution afin d'en limiter les effets collatéraux sur la biodiversité.

Courant 2016, la fédération a participé à plusieurs réunions du projet CENSE. L'une adressée à l'ensemble des partenaires pour que chacun identifie quel est son rôle et qu'il puisse mettre en place ses actions dans le courant de l'année suivante ; l'autre en comité restreint (Unisylva, le CRPF et FNE Centre-Val de Loire), afin d'échanger sur les attentes de chacune des parties sur le contenu des diagnostics biodiversité à réaliser par le réseau associatif, et identifier les massifs à traiter en 2016.

Le diagnostic biodiversité à effectuer par les associations sur 2 massifs par an permet d'analyser divers documents cadres ainsi que les données naturalistes disponibles, pour faire ressortir les points importants à prendre en compte, du point de vue de la biodiversité, lors de l'exploitation des massifs ciblés. Du fait d'un retard du projet, un seul diagnostic a pu être réalisé fin 2016. Il

s'agissait du massif du Richelais, diagnostiqué par la SEPANT en Indre-et-Loire.

D'autre part, FNE Centre-Val de Loire a accepté de rejoindre un second projet (PLURISYLVA) déposé dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME et porté par Arbocentre. Une première réunion avec l'ensemble des partenaires a eu lieu en décembre pour cadrer la mise en place du projet et les attentes de chacun. Dès 2017, la fédération aura également à coordonner un travail de diagnostic biodiversité à réaliser par les associations du réseau sur des massifs qui restent encore à définir.

Des sessions de formation, réalisées par FNE Centre-Val de Loire sur la prise en compte de la biodiversité dans le cadre de la gestion forestière, seront également envisagées pour les deux projets.

Enfin, dans le but de former ses associations à la thématique de la gestion forestière et à la filière bois énergie dans le cadre de leur participation aux projets cités ci-dessus, FNE Centre-Val de Loire a organisé, en partenariat avec le réseau forêt de FNE, les 8 et 9 septembre 2016 à Orléans, une formation intitulée « Multifonctionnalité des forêts et bois énergie ». 12 stagiaires ont participé à cet événement organisé autour d'apports théoriques sur les principes et fondements de la gestion forestière, comment et pourquoi intégrer la biodiversité dans cette gestion ainsi que quelques notions sur le bois énergie. S'en est suivi une mise en situation du groupe lors d'un atelier participatif et en fin de session, une visite de terrain a eu lieu dans une forêt du Cher.

J-L. Pratz

Transport

Un partenariat qui trace sa route

Aux côtés de VINCI Autoroutes sur le réseau Cofiroute depuis 2012 en tant que conseil sur les questions de gestion alternative aux pesticides, FNE Centre-Val de Loire a proposé, dès 2014, d'étendre ses conseils à la gestion des emprises végétalisées prenant en compte la biodiversité. Pour ce faire, une étude a été mise en place sur 3 ans (2014 à 2016).

Cette étude a permis de suivre l'évolution de la faune (orthoptères) et la flore sur les emprises végétalisées de deux tronçons de dix kilomètres des autoroutes A 10 et A 71. Le réseau d'associations a ainsi pu proposer des conseils de gestion prenant en compte la biodiversité en présence et suivre son évolution en réponse à la gestion apportée. Suite à 3 ans de « laisser pousser » de la végétation, il est envisagé que Cofiroute fauche l'ensemble de la

zone d'étude en 2017 afin de procéder à de nouveaux inventaires en 2018 permettant d'observer la réaction de la flore et des orthoptères à cette action de gestion.

D'autre part, en 2015, VINCI Autoroutes a souhaité que le réseau associatif travaille sur le thème des interactions entre le réseau autoroutier et les corridors écologiques du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) et plus particulièrement sur les points d'intersections, identifiés comme une barrière difficilement franchissable pour les espèces. L'objectif de cette étude est de définir si les corridors identifiés dans le SRCE à l'échelle de la région étaient bien présents localement et juger de l'état de conservation des habitats observés sur les sites. Au préalable, plusieurs points d'intersection ont été étudiés et classés par ordre d'intérêt.

En 2016, le réseau d'associations a réalisé un travail de cartographie de 2 sites situés sur les emprises végétalisées de l'A 10 et l'A 71. Les habitats observés lors d'inventaires flore et habitat ont permis de valider la présence des corridors sur les sites, correspondant à plusieurs sous-trames définies dans le SRCE. Des fiches habitat ont été produites, permettant aux services de VINCI Autoroutes d'obtenir des informations sur la composition de ces derniers (espèces indicatrices, description de l'habitat), leur localisation sur le tronçon, les enjeux patrimoniaux s'ils existent ainsi que l'évaluation de leur état de conservation. Des préconisations ont enfin été formulées par le réseau d'associations afin de gérer les sites sur le long terme, en fonction des habitats réellement en présence.

D. Marques

RSE

Un accompagnement bien rodé

peut être rapidement mise en valeur ». Bien que certains freins existent, notamment d'ordre financier, les entreprises ont la volonté d'inclure les propositions d'amélioration dans leur fonctionnement avec, selon les axes identifiés, des délais de réalisation variables dépendants des moyens qui pourront y être consacrés. De leur côté, les APNE ont apprécié les échanges avec les représentants des différentes structures. Elles ont pu constater que les entrepreneurs portaient un engagement véritable envers le développement durable à l'image de ce qui était déjà partagé avec de nombreuses collectivités sur d'autres types d'actions (opération Objectif zéro pesticide, Inventaires de la biodiversité communale...). FNE Centre-Val de Loire s'attache maintenant à rendre la démarche RSE accessible au plus grand nombre de TPE et PME en échangeant avec le Conseil Régional déjà mécène de cette première étape. L'adoption par la Région du schéma de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) en décembre 2016 semble être une opportunité à saisir pour maintenant déployer la RSE dans nos entreprises.

L. Pierrard

En 2015, nous rapportions que le réseau s'était préparé à accompagner les TPE (très petites entreprises) et PME (petites et moyennes entreprises) vers une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). 2016 a vu se concrétiser huit accompagnements auprès d'entreprises de la région Centre-Val de Loire. Qu'elles soient dans le domaine de la production, du commerce ou de l'artisanat, les entreprises s'étant engagées sont unanimes : « la démarche proposée est intéressante, constructive et



Programme national pour l'alimentation

Quand le jardinage au naturel renforce le lien social

Dans le cadre du programme national pour l'alimentation 2016 (PNA 2016), FNE Centre-Val de Loire a lancé son projet « Produire et se nourrir de son jardin en toute saison ». Cette action, menée en partenariat avec Loiret Nature Environnement (LNE) dans le Loiret et avec la SEPANT en Indre-et-Loire, s'est déroulée de septembre à décembre 2016.

LNE a été accompagnée par l'association orléanaise des jardins ouvriers et familiaux (AOJOF) tandis que la SEPANT a réalisé ses ateliers en collaboration avec l'association BiodiverCity ainsi qu'avec le premier bailleur social de la région Centre-Val de Loire, Val

Touraine Habitat.

Ces ateliers, qui ont notamment eu lieu au sein de jardins familiaux ou partagés, présentaient deux principaux objectifs :
 ▶ sensibiliser les jardiniers amateurs à la saisonnalité des productions et aux méthodes de jardinage au naturel
 ▶ apprendre à valoriser et conserver les comestibles (fruits, légumes, herbes aromatiques...) cultivés dans son jardin.

Chaque participant a pu prendre part à 4 ateliers : 2 de cuisine ; 1 sur les méthodes de jardinage au naturel et 1 dernier sur la préparation de son jardin pour l'hiver.

Au-delà d'apprendre à jardi-

ner en respectant la nature, à cuisiner et conserver tout ce que nous offre notre potager, les ateliers PNA ont aussi revêtu un volet social.

De par les moments de convivialité partagés autour d'un pot de l'amitié après les ateliers de jardinages et les instants d'échanges suite aux ateliers de cuisine, où tous les participants ont partagé le repas qu'ils avaient réalisé ensemble, cette opération a créé de la mixité sociale et a permis une expérience humaine remarquable entre associations de protection de la nature, associations de jardins partagés, ouvriers ou familiaux, bailleur social, habitants de quartiers défavorisés, jardiniers

amateurs...

Après le succès des ateliers menés en 2016, la DRAAF a souhaité apporter une subvention supplémentaire pour prolonger ce projet en 2017...

C. Le Moigne

8

entreprises ont été accompagnées dans une démarche RSE par le réseau de FNE Centre-Val de Loire en 2016.

Le Conseil régional du Centre-Val de Loire

La Région Centre-Val de Loire a identifié depuis de nombreuses années l'intérêt d'avoir un réseau associatif structuré pour mettre en place des actions fortes ayant un impact à l'échelle d'une Région. La fédération bénéficie donc d'un accompagnement du Conseil Régional en tant que tête de réseau qui permet la mutualisation, la création de synergies et le partage de compétences à l'intérieur du réseau ainsi qu'avec les autres acteurs de l'environnement. Il s'est vu encore renforcé avec l'émergence de l'Écopôle et de l'Observatoire régional de la biodiversité pour lesquels le mouvement a souhaité pleinement s'investir.

Les directions régionales de L'Etat (DREAL, DRAAF)

La DREAL apporte son soutien à la fédération pour son action structurante en matière d'environnement dans les domaines de la gestion de l'eau et de la biodiversité ainsi que pour sa contribution à la création et la mise en œuvre d'un programme de formations adaptées aux acteurs de l'environnement et aux enjeux régionaux.

En raison de l'implication du mouvement associatif régional dans les actions de réductions de l'usage des pesticides avec notamment l'opération objectif zéro pesticide dans nos villes et villages, la DRAAF a confié l'animation du plan Ecophyto en zones non agricoles à la fédération. En 2016, elle a également soutenu les actions de la fédération dans le cadre du plan national d'alimentation (PNA).

Les établissements publics

Agir pour la préservation des milieux aquatiques

L'Agence de l'eau Loire Bretagne, l'ONEMA et l'Agence Régionale de Santé accompagnent la fédération dans ses actions visant à préserver les milieux aquatiques notamment en soutenant les opérations réduisant l'usage des pesticides, celles qui responsabilisent les utilisateurs et qui informent les consommateurs sur les bonnes pratiques.

Les entreprises privées, fondations et groupement d'entreprises

Agir pour améliorer les pratiques de gestion en faveur de la biodiversité.

VINCI Autoroutes, sur le réseau Cofiroute, et la fédération collaborent depuis 3 ans sur des démarches expérimentales visant à mieux réfléchir les pratiques de gestion favorables à la biodiversité sur les emprises vertes bordant les autoroutes. En 2016, l'expérimentation a été étendue à des études sur des zones pouvant poser problème par rapport aux trames vertes identifiées dans le schéma régional de cohérence écologique (SRCE).



Une réduction des activités contextuelles

Le contexte électoral incertain fin 2015 et des rebondissements sur le maintien d'une aide de l'État sur le contrat aidé en CUI CAE ont encouragé la fédération à la rigueur et à la prudence.



Jean-Louis Pratz
Trésorier de FNE
Centre-Val de Loire



Lucile Pierrard
Directrice de FNE
Centre-Val de Loire

L'année 2016 n'a pas été simple à préparer fin 2015 dans un contexte de renouvellement du Conseil Régional qui pouvait fortement impacter nos ressources, comme certaines fédérations régionales du mouvement ont pu le constater tout au long de l'année 2016. Notre ambition avait dès lors été recentrée sur nos activités de base sans prétentions importantes sur de nouveaux projets. Le volume de nos actions a été réduit en 2016 sans pour autant entraver le travail d'animation des réseaux thématiques.

Concernant la diversification des sources financières, c'est-à-dire développer les partenariats avec les entreprises, les dons et le mécénat, nous n'avons pas visiblement progressé dans le domaine en dépit des efforts engagés en terme de communication, réflexions

autour de projets à destination du grand public et première action de réseau aboutissant avec les entreprises. Les équilibres n'ont pas véritablement évolué entre les différents types de produits sur l'exercice sachant que le volet prestations n'a pas vocation à progresser plus pour notre structure non lucrative. Les résultats des efforts consentis par la fédération pour faire progresser les apports financiers privés ne porteront véritablement leurs effets que dans le temps.

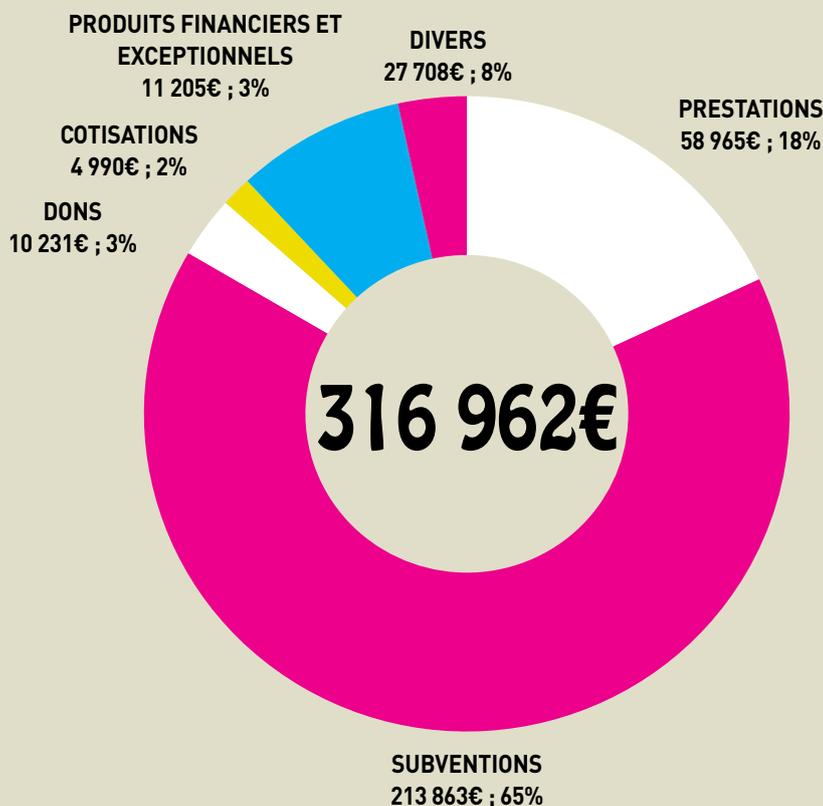
En dépit des aléas rencontrés en 2016, l'exercice se termine sur un bénéfice de 18 689 euros.

Une gestion certifiée

En tant qu'association agréée pour la protection de l'environnement depuis 1984, notre gestion est certifiée par un commissaire au compte indépendant, assermenté, qui a le devoir de dénoncer toute irrégularité. C'est lui qui valide pour approbation nos comptes lors de l'assemblée générale annuelle.

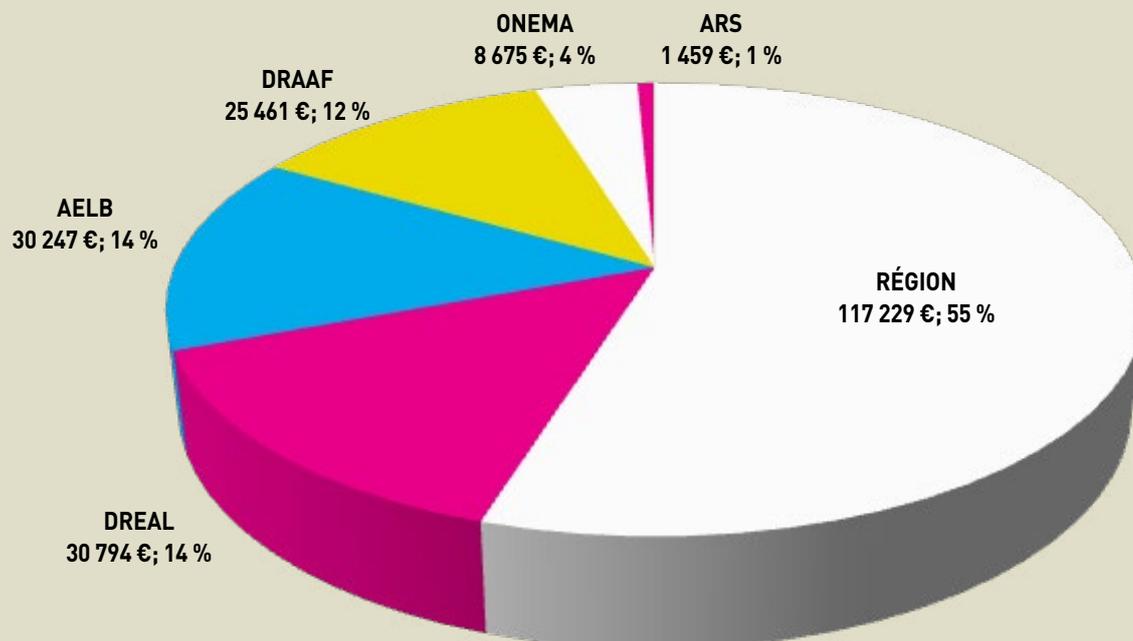
Nos comptes sont disponibles en ligne sur :
fne-centrevalde Loire.org > qui sommes-nous > Vie statutaire
> Bilan comptable

En 2016, le volume des subventions a été réduit de 50 000 euros ce qui a globalement fait chuter les produits d'un montant similaire entre 2015 et 2016. Cette baisse ne traduit pas une perte d'intérêt de la part de nos partenaires mais d'un ralentissement dans la tenue de nouveaux projets en 2016 avec un contexte moins favorable (élections régionales en décembre 2015, absence de la consultation du public dans le domaine de l'eau...).



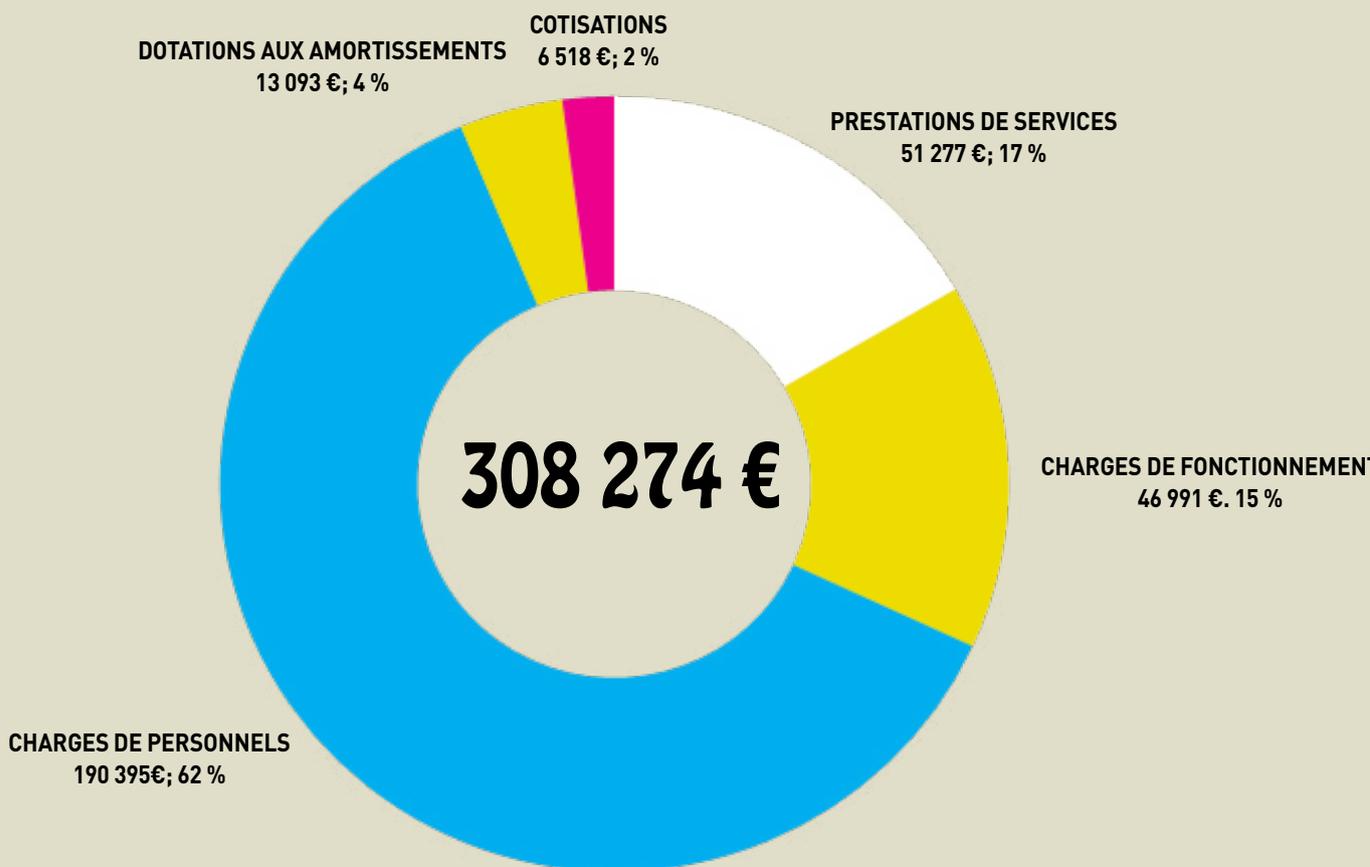
Détails de la répartition des subventions

Les risques sont actuellement répartis entre 6 partenaires publics qui soutiennent financièrement les actions menées par France Nature Environnement Centre-Val de Loire.



Nos charges 2016

Face à la baisse des subventions sur projets, les charges ont été maîtrisées. Les prestations de service et charges de fonctionnement ont respectivement été réduites de près de 23 000 euros et de 10 200 euros. Les charges de personnel ont été modifiées en raison d'une collaboratrice passée d'un temps plein à un temps partiel à la suite d'un congé parental. Elles ont donc enregistré près de 13 200 euros d'économies par rapport à l'exercice 2015. Les dotations aux amortissements ont, a contrario des autres charges, progressé de plus de 50% avec l'impact des investissements passés sur la base de données SIRFF.





Nos Associations

34 Eure-et-Loir, Cher,
Indre, Indre-et-Loire

36 Indre-et-Loire, Loir-
et-Cher

38 Loiret



Chaque jour, les associations réunies au sein de France Nature Environnement Centre-Val de Loire agissent partout en région. Mobilisées sur tous les fronts de la protection de nature et de l'environnement, elles sont sur le terrain, sensibilisent leurs concitoyens, contribuent aux débats publics.

Eure-et-Loir

Eure-et-Loir Nature

Avant de jeter, essayons de réparer !



ELN a organisé le 19 novembre à Mainvilliers près de Chartre, un REPAIR CAFE qui a fédéré pour sa seconde édition plusieurs partenaires dans le cadre d'une journée de la réparation et du réemploi proposée par la régie de quartier de la commune. 13 bricoleurs bénévoles ont accueilli une soixantaine de visiteurs qui ont apporté 81 objets, allant de la centrale-vapeur à la platine vinyle, en passant par le grille pain, le téléviseur, l'imprimante ou... la fermeture-éclair ! 40 objets ont été réparés sur place, pour 9 autres, la panne a pu être identifiée. Une journée en forme de partage des compétences qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Repair'café organisé par Eure-et-Loir Nature le 19/11/2016 à Mainvilliers

AVERN

Un fourmillement d'alternatives



Allain Bougrain-Dubourg et Germaine Fraudin (présidente de l'AVERN) au Salon

La 10^e édition du salon Vivre et Habiter écologique et bio, (87 exposants, ateliers, jeux) s'est déroulée les 24 et 25 septembre 2016 sur le thème « La graine et les semences ». Ce salon a été réalisé avec la participation des « Femmes semencières » et en présence de 4 conférenciers de renom : Allain BOUGRAIN- DUBOURG, Marc DUFUMIER, François VELLERETTE et Christian VÉLOT. Les conférences ont été suivies par un public très enthousiaste et nombreux. La salle était comble ! Les interventions sont sur notre site web www.avern.fr/enregistrements-audio/

Les visiteurs ont apprécié la qualité des intervenants, la variété et le renouvellement des stands, l'ambiance conviviale, la bonne humeur ainsi que, selon une exposante, le "fourmillement d'alternatives" pour changer de mode de vie.

Cher

Nature 18

Conseil aux professionnels



De nombreux professionnels ignorent les richesses naturelles présentes sur leur propriété ou leur site. Des conseils et un accompagnement adaptés permettent pourtant de mettre en valeur cette biodiversité, d'en faire une valeur ajoutée, et donc de la préserver.

L'intervention proposée est composée d'un diagnostic naturaliste sur site, de conseils de gestion favorable sous la forme de fiches techniques et complétée par une mise en valeur de la biodiversité identifiée (livret, panneaux pédagogiques), dont le contenu est adapté au site et à la demande du bénéficiaire.

L'action a été proposée à tarif très réduit, grâce à une subvention du Conseil régional, et a connu un beau succès avec l'accompagnement de 4 professionnels aux profils très divers en 2016. Afin de poursuivre dans cette dynamique, l'action est reconduite en 2017.



Flyer développé par Nature 18 pour interpellier les professionnels - © Nature 18

Indre

Indre Nature

Cartographie des cours d'eau dans l'Indre



Suite à une circulaire du Ministère de l'Écologie, le Préfet a relancé une réflexion collective en vue d'élaborer une cartographie des cours d'eau de l'Indre. Alors qu'un très gros travail avait été fait entre 2006 et 2014 par la DDT et l'ONEMA, cette nouvelle réflexion a tout remis à plat sous prétexte de « nouveaux critères » et a donné l'occasion aux adversaires habituels de la réglementation environnementale (syndicat agricole, pisciculteurs, élus ruraux) de contester une grande partie du linéaire proposé.

Il a donc été nécessaire de redéfinir ce qu'est un lit mineur, un écoulement et une source d'un ruisseau. Pour cela l'association a mobilisé ses ressources humaines (une dizaine de bénévoles du « groupe eau » de notre association et de nombreux salariés). Entre 2015 et 2016, une vingtaine de réunions et des centaines de mails échangés ont permis de construire un argumentaire sur de solides données scientifiques: hydrologie, géologie, pédologie, entomologie et botanique des milieux aquatiques, inventaire des zones humides, cartographie

ancienne et récente, observations de terrain, et recensement de toutes les sources potentielles à partir des toponymes. Cet argumentaire a porté ses fruits, le comité de pilotage fin décembre 2016 ayant validé un linéaire de cours d'eau pour l'ensemble du département hors Brenne proche de nos attentes. L'action se poursuit en 2017 car il reste encore à statuer sur presque 1000 km de cours d'eau contestés.



Indre-et-Loire

LPO - Touraine



AGIR pour la BIODIVERSITÉ TOURAINE

Des nichoirs pour la chevêche d'Athéna

En 2014, la LPO Touraine, avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire et de la Fondation Nature et Découvertes, a lancé un programme de conservation de la chevêche d'Athéna en Indre-et-Loire et plus particulièrement dans l'agglomération tourangelle. Après des prospections basées sur l'écoute du chant de la chouette, l'étude s'est poursuivie par la fabrication locale de nichoirs. Ces derniers ont ensuite été installés chez des particuliers possédant un ter-

rain favorable à la chevêche. Le nichoir a été fourni gracieusement et installé par la LPO Touraine. En contrepartie, les particuliers se sont engagés à entretenir le nichoir, ne pas traiter les surfaces en herbe alentour et respecter la tranquillité des oiseaux qui auraient élu domicile. En tout, ce sont 27 nichoirs qui ont été posés dans le cadre de cette action. En espérant qu'ils soient tous occupés en 2017 !



Nichoir à Chevêche d'Athéna - © M. Bénard

Nos associations



Orlaya à grandes fleurs - *Orlaya grandiflora* - © V. Leduc

SEPANT

La flore messicole en Indre-et-Loire



Depuis 2016, la SEPANT met les plantes messicoles à l'honneur. Ces espèces floristiques participent à la biodiversité de nos campagnes et sont en voie de disparition, suite au changement des pratiques agricoles aux cours des dernières décennies. Ainsi la SEPANT soutient le Conservatoire des plantes messicoles de La Morelière (37), tenu par le botaniste Dominique Tessier, afin de valoriser et de pérenniser ce site refuge pour de nombreuses espèces dont certaines ont déjà disparu du département. Cette année a déjà permis au Conservatoire d'obtenir le label « Vraies messicoles » de la FCBN pour les semences produites. Les villes de Joué-lès-Tours et Monts ont quant à elles accueilli des messicoles au sein de leur espace communal. Des sorties et chantiers participatifs ont introduit cette thématique auprès des adhérents.

V. Leduc

Loir-et-Cher

CDPNE

Programme LIFE CROAA sur les amphibiens exotiques envahissants



Un nouveau programme LIFE inter-régional se met en place pour lutter contre les amphibiens exotiques envahissants (Grenouille taureau et Xénope lisse). D'une durée de 6 ans, il est coordonné par la Société herpétologique de France (SHF) et regroupe 6 acteurs locaux pour les actions de lutte (Cistude Nature, CDPNE en partenariat avec le Syndicat d'entretien du bassin du Beuvron, PNR Périgord-Limousin, PNR Landes de Gascogne, PNR Loire-Anjou-Touraine, Communauté de Communes du Thouarsais), une université pour l'identification des stratégies de lutte (Université d'Angers), ainsi que de nombreux partenaires scientifiques, techniques et institutionnels.

La Grenouille taureau (*Lithobates catesbeianus*) et le Xénope lisse (*Xenopus laevis*) sont 2 amphibiens qui ont été introduits en France, dans d'autres pays de l'UE et d'autres continents. Ils constituent des menaces majeures des zones humides en raison de leur impact sur les peuplements autochtones (compétition, prédation, transmission de maladies) et de leur capacité de prolifération. Le projet propose de combler ces lacunes à travers 6 objectifs :

1. éradiquer les petits noyaux de population en France en améliorant les méthodes de capture ;
2. développer une approche de sélection de la stratégie de contrôle des amphibiens invasifs quand la taille de l'aire colonisée limite les possibilités d'éradication ;

3. prévenir le risque de nouvelles introductions en identifiant les voies d'introduction majeures des amphibiens exotiques ;
4. créer un système de détection et d'évaluation précoce des introductions d'amphibiens basé sur la mise en réseau des acteurs locaux, le développement d'un outil cartographique et l'expertise des gestionnaires et scientifiques spécialistes des Espèces exotiques envahissantes (EEE) ;
5. informer, sensibiliser et former les acteurs locaux ;
6. assurer la transférabilité des résultats du projet.

Le partage des connaissances issues du projet a une plus-value communautaire car les 2 espèces sont présentes dans plusieurs pays de l'UE. Une optimisation et une rationalisation des moyens de lutte est donc souhaitable et sera recherchée.



Grenouilles taureau - © CDPNE



Perche Nature

Libellule où es-tu ?

Suite à la pression d'observation importante en 2015 sur l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) et la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), nous avons décidé de poursuivre cette année la recherche de celles-ci sur le Nord Loir-et-Cher en y ajoutant la Grande Aeschne (*Aeshna grandis*) découverte pour la première fois sur le secteur en 2015.

Ainsi près de 1050 données d'odonates ont été récoltées.

L'Agrion de Mercure est classée « Quasi-menacée » sur la Liste rouge des Odonates de la région Centre-Val de Loire. En tenant compte des données 2015 et 2016, 8 petites métapopulations ont été mises en évidence.

La Cordulie à corps fin se retrouve essentiellement dans les rivières à faible courant bordées d'arbres essentiellement et dans les anciennes gravières. Sa découverte sur notre zone est récente (2013), mais depuis elle est observée chaque année.

La Grande Aeschne fréquente les eaux stagnantes ou à faible courant habituellement riches en végétation. L'espèce n'a pas été observée cette année malgré de nombreuses prospections.

En 2017, nous poursuivrons ces inventaires en élargissant le cortège d'espèces ciblées.

F. Laurenceau



Agrion de Mercure - © M. Gervais

Sologne Nature Environnement



Famille à énergie positive, releverez-vous le défi ?

Pour la cinquième année consécutive, Sologne Nature Environnement est partenaire de l'Espace Info-Énergie du Loir-et-Cher pour l'animation du défi « Familles à Énergie Positive ».

Le défi « Famille à énergie positive », ce sont des volontaires réunis en équipes accompagnées par leur capitaine, qui font le pari de réduire d'au moins 8% leurs consommations d'énergie et d'eau, en appliquant simplement des éco-gestes.

Cette année ce sont 417 familles participantes en Région Centre-Val de Loire qui ont économisé en moyenne :

- ▶ 10 % sur leur consommation d'énergie, soit environ 200€ par famille
- ▶ 376 000 kWh
- ▶ 44 tonnes de CO₂

Sologne Nature Environnement a réalisé cette année une petite vidéo explicative humoristique téléchargeable sur sa chaîne youtube : www.youtube.com/watch?v=IBGlakzENGA



Loir-et-Cher Nature



Justice !

Plusieurs affaires juridiques ont été menées en 2016. Plusieurs plaintes auprès du Procureur de la République ont été déposées : la première, pour une affaire de destruction d'hirondelles de fenêtre à Oucques, le 9 mars, la seconde, suite à la destruction d'un Pic vert (*Picus viridis*) par tir, dans la réserve nationale de Grand Pierre et Vitain, à Marolles, en avril. La troisième affaire, plus importante, a retenu toute l'attention de François Bourdin, chargé des affaires juridiques et du CA. En effet, un habitant des Montils est poursuivi pour capture, détention et destruction, à son domicile, de plusieurs espèces protégées (Chardonneret élégant et Tarin des aulnes). Les agents de l'ONCFS ont mis fin aux agissements de cette personne en avril 2016, qui « capturait des oiseaux à l'aide de cage-pièges, de gluaux et de branches enduites de glu », comme l'a rapporté La Nouvelle République, dans son édition du 22 avril 2016. Une volière contenait 32 passereaux. La plupart des oiseaux ont pu être relâchés immédiatement, mais deux tarins des aulnes ont été découverts morts.

Après un certain retard dans la communication des éléments par les services de contrôle, Loir-et-Cher Nature a déposé une plainte avec constitution de partie civile fin janvier 2017. L'audience est fixée au 21 juin 2017. Nous connaissons l'existence de véritables trafics de chardonnerets en France, notamment dans le sud et sud-ouest, mais c'est la première affaire de ce type qui se fait jour dans notre département.



Hirondelles des fenêtres - © Pixabay

Nos associations

Loiret



Le nid de Titom et Sylva vu de la BalbuCam - © Mardiéval

Mardiéval

Balbusards en direct : l'exploit BalbuCam



Le projet BalbuCam a consisté à équiper d'une caméra une aire de Balbusards pêcheurs, à 30m de haut dans un massif forestier de Mardié. Première en France : toute la saison de reproduction de ces migrateurs piscivores rares a été diffusée sur www.balbuCam.fr. Un petit exploit : une action «commando» réussie en 15 mois par 4 bénévoles «experts» ; avec seulement 7000€, 2 chantiers collaboratifs, des solutions innovantes.

Après le retour de migration de Titom et Sylva, couple stable depuis 2012, on a pu suivre : accouplements ; pontes, couvaison et éclosions de 3 œufs ; apport de poissons et nourrissages ; croissance et envol du jeune Vic, seul survivant au déluge. Un public passionné a vécu en direct une vraie leçon d'histoire naturelle : 46000 utilisateurs en 5 mois avec 250000 connexions.

Et déjà un bon impact dans les milieux éducatifs, une de nos cibles privilégiées.



Corbeaux Gâtinais Nature

Suivi des populations de Blaireaux européens dans la Forêt Domaniale de Montargis

Depuis de nombreuses années, l'association « Les Corbeaux – Gâtinais Nature » qui œuvre dans l'Est du Loiret, suit avec un intérêt tout particulier la population de Blaireaux européens dans la Forêt Domaniale de Montargis.

C'est la troisième année que cette association réalise avec le concours de l'O.N.F et de l'O.N.C.F.S un inventaire exhaustif des terriers de Blaireaux européens dans ce massif situé tout à côté de Montargis.

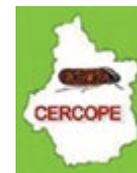
Vingt-cinq terriers tous occupés ont été recensés cet hiver, ceux-ci semblent être en augmentation par rapport à l'année dernière.

Si le statut domanial de la Forêt de Montargis assure au Blaireau européen une certaine tranquillité, en dehors de cette forêt la situation de l'espèce est beaucoup plus précaire.

En effet le Blaireau européen, dans le Loiret, est une espèce classée « gibier » donc chassable.

Accusé de dégradations dans les cultures, de propager des épidémies, il fait trop souvent l'objet de persécution acharnée, avec parfois le déterrage des animaux dans leurs propres terriers.

La Forêt Domaniale de Montargis représente donc un havre de paix permettant de maintenir une population viable pour la reconquête des territoires où l'espèce à momentanément disparue.



Cercope

Atlas entomologiques du Loiret

Initiés de longue date par l'association CERCOPE, les atlas des Odonates et des Orthoptères du Loiret ont fait un bond significatif à l'issue de la saison 2016. Malgré les conditions météorologiques exceptionnelles du printemps, les prospections mises en œuvre ont en effet permis de couvrir pour la 1^{ère} fois la quasi-totalité des communes et des mailles 5 x 5 km du département. Sans surprise, les secteurs de cultures intensives se sont avérées relativement pauvres en espèces remarquables, mais de nombreuses espèces patrimoniales ont pu être découvertes dans les vallées du Puisaye, du Gâtinais ou encore de l'Orléanais. Cerise sur le gâteau, une nouvelle espèce a pu être ajoutée à la liste départementale des Orthoptères : *Pezotettix giornae*, criquet méridional qui, à notre connaissance, n'avait jamais été cité sur le territoire !

Mauves Vivantes

Actions phares de l'année 2016

Jusqu'à présent les Mauves n'avaient pas débordé, avec un débit maximum de 4 m³ par seconde et un débit moyen de l'ordre de 1,4 m³ par seconde.

Le mois de mai 2016 a été particulièrement pluvieux et il est tombé fin mai, en l'espace de deux jours, de l'ordre de 150 mm d'eau, soit le quart des précipitations annuelles. Cette pluie continue n'a pas pu être absorbée par les nappes superficielles déjà hautes et pour la première fois l'eau est montée aussi bien autour du lit des Mauves que dans les cuvettes comme aux Caillots à Huisseau-sur-Mauves. Le centre ville de Meung-sur-Loire a été inondé tout autour de la rue Jehan de Meung dans sa partie basse.

Selon les relevés de l'administration, le débit de la rivière a atteint début juin un maximum jamais vu de 12 m³ par seconde.



Malheureusement on sait que le phénomène se reproduira et qu'il est urgent de trouver des solutions locales. L'association Mauves Vivantes participe à la recherche de ces solutions.

Sur un autre sujet, la décharge de Bucy Saint-Liphard :

Nos préoccupations restent entières sur le risque d'effondrement du site (construit au dessus de cavernes et de la nappe qui alimente les Mauves), et sur celui d'une extension future.

Les problèmes liés aux mauvaises odeurs se manifestent à nouveau.

La décharge bénéficie d'un arrêté préfectoral en mode bioréacteur, et de ce fait bénéficie d'une taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) à taux réduit. C'est près de 2 millions € d'exonération annuelle incompréhensible pour l'entreprise car l'exploitant n'a jamais réussi à capter et à valoriser le biogaz. Nous poursuivons nos démarches auprès de la préfecture et des douanes pour obtenir l'application de la TGAP.

Loiret Nature Environnement

Sternes : installation tardive, gros investissement naturaliste, bilan mitigé

Fin juin, la Loire a fini par baisser. Les bancs de sable étaient à peine émergés que des sternes s'installaient, avec l'espoir d'une reproduction pas si mauvaise. C'était sans compter sur la période des vacances... le dérangement humain a contraint les oiseaux à abandonner. Le bilan de la reproduction est très mitigé. À Orléans, un groupe d'ornithologues-surveillants s'est organisé. Après avoir protégé la colonie par un cordon de panneaux, 14 personnes ont assuré 198 heures de présence durant 41 jours, permettant à 18 couples de Sterne naine et 22 couples de Sterne pierregarin de se reproduire. Environ 40 jeunes ont pris leur envol.

C'est peu, comparé aux autres années, mais cela reste le plus beau succès de reproduction sur toute la Loire du Loiret en 2016 ! Il est clair que ces couples de sternes ne doivent leur réussite qu'à la présence des bénévoles de LNE.



Mise en place de panneaux pour protéger la colonie de Sternes - © Y. Le Jehan

Les associations membres au 31 décembre 2016

- Association vie environnement respect nature (A.V.E.R.N)
- Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (C.D.P.N.E)
- Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'études (C.E.R.C.O.P.E.)
- Corbeaux Gâtinais Nature
- Eure-et-Loir Nature
- Indre Nature
- Loir-et-Cher Nature
- Loiret Nature Environnement
- Ligue pour la protection des oiseaux (L.P.O.) - Touraine
- Mardiéval
- Mauves Vivantes
- Nature 18
- Perche Nature
- Société d'études et de protection de la nature en Touraine (S.E.P.A.N.T)
- Société française d'orchidophilie Centre Loire (S.F.O.C.L.)
- Sologne Nature Environnement

Nos publications

/ La lettre d'information régionale Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages

N° 9 et N° 10

/ Recherches Naturalistes

La revue des passionnés de nature en région Centre-Val de Loire
Réseau biodiversité et Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire.
N° 2 N.S. - Juillet 2016 et 3N° N.S. - Décembre 2016 - 8 € l'unité

/ Newsletter de la fédération

N° 1 - Juin 2016 et N°2 - Octobre 2016

/ Le Bio contrôle

Les quatre principaux agents du bio contrôle
Septembre 2016, plaquette 4p.

/ Lettre d'information

Quelle valorisation énergétique pour les forêts ?
N°12 - Janvier 2016



Retrouvez-nous sur www.fne-centrevalde Loire.org et sur Facebook